



World Scout Bureau
Africa Support Centre, Nairobi

Bureau Mondial du Scoutisme
Centre de Soutien Afrique, Nairobi

Rowallan Camp, Off Kibera Drive,
(Opposite Jamhuri Park's Gate E)
P.O. Box 63070-00200 City Square
Nairobi,
KENYA

+254 20 2450985
+254 728 496553

africa@scout.org
scout.org

Aux :

Commissaires Généraux

Commissaires Internationaux

Commissaires Exécutifs Nationaux des Organisations

Scoutes Nationales de la Région Africaine du Scoutisme

Le 28 mai 2025

Circulaire N° ASR-AFR-C12-2025

Objet : Appel à nominations pour élection des Jeunes Conseillers auprès du Comité Africain du Scoutisme

Faisant suite à la circulaire ASR-AFR-C02-2025 (Invitation au 10e Forum Africain des Jeunes du Scoutisme et à la 19e Conférence Africaine du Scoutisme), nous avons le plaisir de vous communiquer les **lignes directrices du Forum des Jeunes et l'appel à candidatures pour l'élection des Jeunes Conseillers** auprès du Comité Africain du Scoutisme.

Les Jeunes Conseillers auprès du Comité Africain du Scoutisme sont composés de six jeunes élus lors du Forum Africain des Jeunes du Scoutisme pour un mandat non renouvelable de trois ans. Par conséquent, les OSN membres sont invitées à proposer des candidats pour l'élection lors du 10e Forum Africain des Jeunes du Scoutisme à Antananarivo, Madagascar.

Pour proposer un(e) candidat(e) aux postes de Jeunes Conseillers auprès du Comité Africain du Scoutisme, l'OSN qui propose et le(la) candidat(e) doivent remplir le formulaire de candidature ci-joint et le soumettre au Bureau Mondial du Scoutisme Centre de Soutien Afrique à l'adresse africa@scout.org, **au plus tard le 15 juillet 2025**. Seules les candidatures soumises dans ce délai seront prises en compte. Les OSN qui soumettent une candidature sont tenues d'examiner attentivement toutes les considérations contenues dans cet appel à candidatures, en accordant une attention particulière à la description du rôle des Jeunes Conseillers auprès du Comité africain du Scoutisme.

Conditions :

- Les candidats doivent satisfaire aux exigences décrites dans les directives du Forum des jeunes ci-jointes (10ASYFDoc2).
- Les candidatures doivent être soumises par une Organisation Scoute Nationale en règle avec l'OMMS.
- Tous les candidats doivent se familiariser avec et respecter le [code de conduite pour les élections de l'OMMS \(CdCe\)](#) pour la promotion de leur candidature.
- Tous les candidats devront suivre la formation sur le code de conduite pour les élections et la [formation d'À l'abri de la maltraitance 2 pour les bénévoles et le personnel de](#)

[l'OMMS](#) (le formulaire de nomination doit être soumis avec le certificat « À l'abri de tout préjudice » du candidat).

Démarche :

- Les candidatures recevront un accusé réception par le Bureau Mondial du Scoutisme Centre de Soutien Afrique, mais seuls les candidats qualifiés seront retenus.
- Un document du Forum des Jeunes présentant un aperçu des candidats sera diffusé à toutes les Organisations Scoutes Nationales **au plus tard le 30 juillet 2025**.

Soutien :

- Le Comité Africain du Scoutisme a pris des mesures pour améliorer l'expérience des candidats et accroître la diversité et l'engagement dans la prise de décision, les Organisations Membres jouant un rôle clé. Des séances préparatoires ont été prévues pour leur permettre d'en apprendre plus sur les devoirs et les attentes des Jeunes Conseillers auprès du Comité Africain du Scoutisme.
- Cela permettra également aux Organisations Scoutes Nationales d'examiner attentivement tous les facteurs pertinents avant de faire leur choix.
- L'atelier d'orientation des nouveaux Jeunes Conseillers auprès du Comité Africain du Scoutisme sera organisé plus tard en 2025.

Nous saisissons cette occasion de souligner la nécessité et l'importance de choisir des candidats et candidates qui seront en mesure de contribuer efficacement aux travaux de la Région et qui reflètent la diversité de la région.

Pour et au nom de l'équipe régionale,

Bien à vous dans le Scoutisme,



Frédéric Tuṭu Kama-Kama
Directeur Régional, Afrique

PJ :

- 10ASYFDoc1 – Ordre du Jour Provisoire
- 10ASYFDoc2 – Lignes directrices du Forum des Jeunes
- 10ASYFDoc3 – Formulaire de nomination de candidats Jeunes Conseillers